

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 32

N°186

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 NOVEMBRE 2019

**L'AN deux mille dix neuf, le 20 novembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 14 novembre 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, KADDOURI Nourredine, ZORGANI Mourad, SANON Guillaume, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés : KARROUMI Sofienne , TLILI Mohamed Fathi , KAMALA Kilani , AISSAOUI Djamila .

Représentés par :

Madame Danielle MARINO  
Monsieur Lionel DONNET  
Madame Alice FAGARD  
Madame Hana RABAH  
Monsieur Rachid ZAÏRI  
Madame Nadia LENOURY

Monsieur Jean-Jacques KARMAN  
Monsieur Eric PLEE  
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI  
Madame Mériem DERKAOUI  
Monsieur Daniel GARNIER  
Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

---

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/Service Vie Associative

**OBJET : Attribution d'une subvention d'investissement d'aide au démarrage du projet de l'association La blague.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu le projet d'aide au démarrage présenté par l'association La blague pour finaliser leurs espaces café et travail ainsi que les devis présentés;

Vu le budget communal ;

Considérant l'intérêt local que représente le projet d'activités de l'association La blague sur le quartier de la Maladrerie ;

Considérant l'intérêt de contribuer à la réalisation de leur projet pour la commune ;

Adoption à l'unanimité par 38 pour

**DELIBERE :**

**DECIDE** d'attribuer une subvention d'investissement en faveur de l'association La blague à hauteur de 4 000€ (quatre mille euros) pour la réalisation de leur projet.

**APPROUVE** le projet d'aide au démarrage présenté par l'association La blague pour finaliser les espaces café et travail de leur local;

**AUTORISE** la Maire à signer tout document afférant à l'attribution de ladite subvention.

**DIT** que cette subvention d'investissement d'un montant de 4 000€ est inscrite au budget communal sur les imputations 306/20422/025/BLAGUE et 306 / 20421 / 025 / BLAGUE.

Reçu en préfecture le : 22/11/19

Publié le : 22/11/19

Certifié exécutoire : 22/11/19

La Maire,

Mériem DERKAOUI

